

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 16 JANVIER 2015

PRÉSIDENCE : M. Nicolas ROULY, Président du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2015-04-01
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Seine-Maritime Numérique,

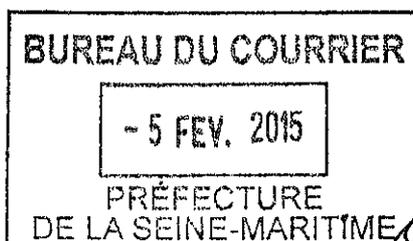
Après avoir eu communication préalable du rapport n°2015-04-01 du Président,

Considérant que le quorum est atteint,

À l'unanimité, prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2015.

Le Président

de Seine-Maritime Numérique



Nicolas ROULY

Transmis en Préfecture le : 04 FEV. 2015

Affiché le : 17 FEV. 2015